



Première session
extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE

Lettre adressée au Secrétaire général, le 1er novembre 1956, par le
représentant permanent du Panama auprès des Nations Unies

New-York, le 1er novembre 1956

Le Gouvernement du Panama a pris bonne note de la décision qu'a prise le Conseil de sécurité, dans la résolution qu'il a adoptée à sa 751ème séance, le 31 octobre 1956, (document S/3721), de demander la convocation d'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

Le Gouvernement du Panama approuve cette décision et demande la convocation immédiate de cette session extraordinaire d'urgence.

Le représentant permanent du Panama
auprès des Nations Unies

Signé : Roberto de La GUARDIA